



transports régionaux
neuchâtelois

RAPPORT DE GESTION 2010





transports régionaux
neuchâtelois

SOMMAIRE

- **01**
 - Sommaire

- **02**
 - Conseil d'Administration
 - Organigramme

- **03**
 - Message du Directeur
 - Chiffres clés 2010

- **04 - 05**
 - Grandes œuvres

- **06 - 07**
 - Personnel

- **08 - 10**
 - Production et marché

- **11 - 12**
 - Marketing et communication

- **13 - 14**
 - Finances
 - Fusion TRN - TN

- **15**
 - Compte de fonctionnement

- **16**
 - Bilan

- **17**
 - Annexe aux comptes

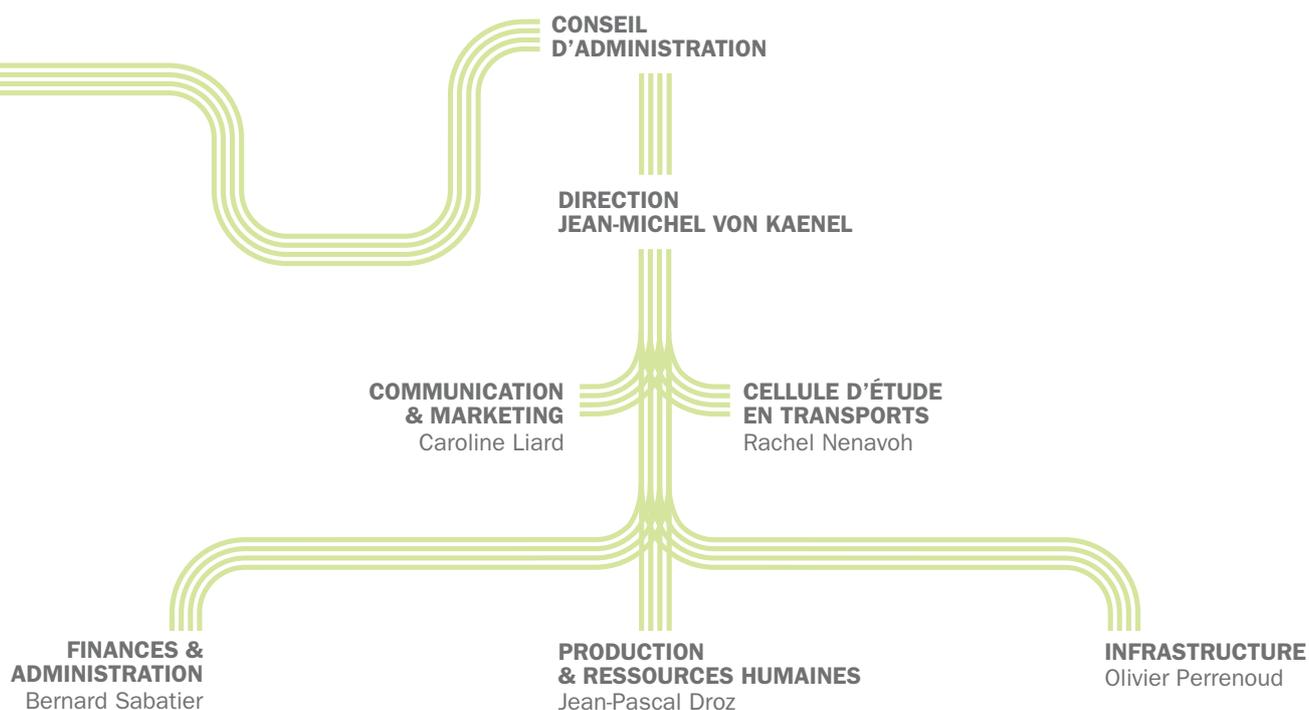
- **18 - 19**
 - Rapport de la fiduciaire



ÉTAT NOMINATIF AU 31 DÉCEMBRE 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION	ENTRÉE	ECHÉANCE DU MANDAT
PRÉSIDENT		
M. Duerrenberger Pierre, Fontaines	1999	2011
VICE-PRÉSIDENT		
M. Nicati Claude, Conseiller d'Etat, Neuchâtel *	2009	
MEMBRES		
M. Calame Jean-Maurice, Les Ponts-de-Martel	1999	2011
M. Calame René, Môtiers	1999	2011
M. Dupraz Cédric, Conseiller communal, Le Locle	2009	2011
M. Kurth Laurent, Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	2005	2011
M. Lechaire Philippe, Les Brenets	1999	2011
M. Vuilleumier Pascal, Chef du Service des transports, Neuchâtel *	2006	
DIRECTION		
M. von Kaenel Jean-Michel, ingénieur EPF, Directeur	1975	
M. Droz Jean-Pascal, responsable production & R.H.	1997	
M. Sabatier Bernard, responsable finances & administration	1993	
ORGANE DE RÉVISION		
Fiduciaire Leitenberg & Associés SA, La Chaux-de-Fonds	1999	2011

* Membres désignés par l'Etat selon l'article 19 des statuts



MESSAGE DU DIRECTEUR

Le projet de fusion des deux entreprises de transports public TN et TRN a fait une avancée déterminante en 2010. Après information et consultation de leurs actionnaires, les deux sociétés ont adopté une convention pour le transfert de la direction stratégique à un Comité stratégique. Constitué par deux représentants des deux compagnies actuelles ainsi que par un président indépendant, sa mission principale est de coordonner et de mettre en œuvre cette fusion pour le 1er janvier 2012.

Le défi ainsi lancé par les autorités politiques neuchâteloises, représentants des principaux actionnaires, est de taille et à la hauteur des ambitions exprimées d'un développement des transports publics du canton. Deux parcours, deux histoires plus que centenaires et deux cultures différentes doivent converger en quelques mois, grâce à une volonté commune, en une seule entité opérationnelle et performante.

L'exercice 2010 est remarquablement positif d'autant plus que nous avons même dépassé 100% pour le taux de couverture de notre caisse de prévoyance. Cependant, il ne s'agit pas d'un hasard, encore moins d'un miracle, car nous assistons simplement à l'aboutissement logique de nombreux efforts de rationalisation et d'économies. La direction et le personnel ont toujours eu pour principe de tendre vers une amélioration constante des procédures et de mettre en application de nouvelles idées en utilisant pour cela des technologies novatrices qui ont fait leur preuve, tout en excluant les tentatives aventureuses. L'aventure n'est pas dans notre philosophie. Bien au contraire, nous gardons les pieds bien sur terre.



Nous sommes heureux de pouvoir envisager la fusion TRN-TN avec un bilan en bonne santé capable de faire plus facilement face aux nombreux défis qui attendent les transports publics au cours de ces prochaines années tout en espérant pouvoir toujours compter sur la confiance des autorités et de la population.

CHIFFRES CLÉS 2010

EN MILLIERS		2010	2009	VAR. %
QUANTITÉS				
Offre:	Km véhicules	3'488	3'443	+ 1,3%
Voyageurs:	Nombre de personnes transportées	10'979	10'857	+ 1,2%
FINANCES				
charges:	Personnel	19'730	19'384	+ 1,8%
	Autres charges	17'191	16'996	+ 1,2%
TOTAL DES CHARGES		36'921	36'380	+ 1,5%
Produits:	Transport	9'423	9'797	- 3,8%
	Indemnités des pouvoirs publics pour l'infrastructure	3'017	2'847	+ 6,0%
	Indemnités des pouvoirs publics pour le trafic	21'704	20'875	+ 4,0%
	Produits accessoires	4'511	4'036	+ 11,8%
TOTAL DES PRODUITS		38'655	37'555	+ 2,9%
Résultat de l'exploitation		1'734	1'175	+ 47,6%
Charges extraordinaires		2'821	2'645	
Produits extraordinaires		1'599	1'792	
Résultat de l'entreprise (excédent des produits)		512	322	+ 59,0%

VÉHICULES FERROVIAIRES

Il n'y a pas eu de modification d'effectif du parc ferroviaire au cours de l'année. Il reste composé de 6 rames à voie métrique et de 6 rames à voie normale, dont 3 rames FLIRT et 3 rames NTN, dont l'une est en location longue durée sur le réseau TPF fribourgeois.

Les deux tracteurs destinés aux travaux et aux dépannages ont été équipés de filtres à particules pour préserver la santé des collaborateurs lors de leurs interventions.

BUS

Le parc total des bus s'élève à 66 unités (65 en 2009 et 66 en 2008). Il est composé de 25 autobus régionaux, dont 10 articulés et 3 minibus, de 26 autobus urbains, dont 4 articulés, 9 midibus et 3 minibus, de 12 trolleybus urbains, dont 9 articulés et de 3 bus destinés aux transports de personnel d'entreprises.

Dix-sept bus Citaro et 6 autres anciens bus ont été retirés du service transport public TRN et remplacés par de nouveaux Citaro répartis entre les sites de La Chaux-de-Fonds (13 unités) et de Cernier (10 unités). Les principales innovations des nouvelles unités sont la nouvelle livrée verte et blanche, signe du processus de fusion en cours, la climatisation conducteur, la climatisation passagers pour le trafic régional et les motorisations Euro V/EEV avec technologie Blue Tec. Les qualités de roulement sont également améliorées grâce à une suspension indépendante à l'avant, au lieu d'un essieu rigide, et à l'essieu normal avec suspension à grand débattement pour les versions "low entry". La toute nouvelle boîte à vitesses Ecolife automatique à 6 rapports participe également à l'amélioration du confort de marche. L'ergonomie des sièges passagers est également améliorée et leur dos en coque plastique

permet de lutter contre le vandalisme. Les doubles vitres latérales évitent la buée et améliorent le confort climatique. Les trois minibus Mercedes Sprinter du Val-de-Travers ont été remplacés. Par rapport à leurs prédécesseurs limités à une capacité de 14 places au total (3,5 t), les nouveaux offrent 25 places en service de ligne (5,3 t), dont 20 assises ou 19 places plus une chaise roulante d'handicapé. Ce supplément de capacité permettra de tirer un meilleur profit de ces bus en les engageant sur un plus grand nombre de courses. Il s'agit de véhicules standards, mais dont l'aménagement intérieur a été réalisé par une firme suisse spécialisée en équipements pour le transport de personnes.

Ces nouveaux véhicules ont pour objectif de garantir la fiabilité des prestations TRN, d'améliorer la qualité du service à la clientèle et le confort de conduite des conducteurs.

SYSTÈMES EMBARQUÉS ET D'INFORMATION VOYAGEURS

Pour les systèmes d'information embarqués, la principale tâche de 2010 a été le transfert des systèmes des anciens bus sur les nouveaux.

Pour les systèmes d'information aux arrêts, TRN a mandaté un expert radio afin de clarifier la situation du réseau de communication par rapport au système d'information qui souffrait de dysfonctionnements. L'expertise a confirmé la bonne couverture générale des réseaux TRN. Le fournisseur a pu travailler de manière plus ciblée pour améliorer l'affichage des informations.

D'autre part, TRN participe activement au projet Indone, piloté par le service cantonal des transports, qui permettra au canton d'analyser de manière plus systématique l'adéquation de l'offre à la demande.



NOUVEAU SYSTÈME DE DISTRIBUTION

L'année 2010 a permis de finaliser l'installation des systèmes de distribution commencée en 2009. Il s'agit principalement :

- de la mise en ligne des pupitres embarqués, c'est-à-dire par la possibilité de transférer des données par wi-fi dans les 3 dépôts bus,
- de l'implantation des relations du service direct, c'est-à-dire hors canton sur les distributeurs et les pupitres,
- de pouvoir accéder aux différents rapports d'activité des systèmes permettant d'analyser leur utilisation.

La garantie des systèmes de distribution a pris fin en décembre 2010 pour les distributeurs fixes. L'année 2010 a permis d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'une manière générale et d'augmenter la satisfaction de notre clientèle et de nos conducteurs.

INFRASTRUCTURE

Au Val-de-Travers, la deuxième phase des travaux d'entretien du Pont-sur-le-Buttes est achevée. Un nettoyage complet de la structure métallique a été effectué par sablage et une nouvelle couche de peinture protectrice appliquée. L'état de corrosion de l'ouvrage a été contrôlé à cette occasion et celui-ci s'est révélé être en ordre. La présence de la rivière a quelque peu compliqué la réfection par l'obligation de mettre en œuvre des moyens de protection des eaux.

Les travaux de renouvellement des installations ferroviaires de la gare de Fleurier se sont poursuivis par de nouvelles études. Elles ont été rendues nécessaires par la découverte

d'un sous-sol localement pollué par des infiltrations d'hydrocarbures provenant d'activités industrielles passées. Il a également été demandé de produire une étude prouvant que les travaux ne seraient pas nuisibles à d'éventuelles espèces animales ou végétales protégées potentiellement présentes sur le site. De plus, une exigence du Service cantonal des Transports de prévoir des quais d'une longueur de 150 mètres au lieu des 125 mètres prévus initialement a nécessité un complément d'étude de la partie génie civil du projet.

Sur la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Les Ponts-de-Martel, deux passages à niveau particulièrement dangereux ont été sécurisés grâce à l'installation de feux et de barrières. Il s'agit du passage à niveau en gare de La Corbatière qui dessert la route menant au Communal de La Sagne, empruntée par de nombreux promeneurs et toujours davantage de résidents, et du passage à niveau situé sur le chemin pédestre reliant le chemin des Tunnels à la Rue de la Promenade, en ville de La Chaux-de-Fonds. Ce passage faisant partie d'un des itinéraires fréquentés par les élèves se rendant au collège de la Promenade, la situation devait impérativement être assainie.

Sur le réseau urbain de trolleybus, afin de faciliter les manœuvres des véhicules aux alentours du dépôt, le déplacement de quelques mâts a été réalisé. D'importantes modifications de la ligne de contact ont été effectuées à la Rue Charles-Naine dans le cadre de la construction d'un nouveau centre d'achat Migros ainsi qu'à la rue Numa-Droz dans le cadre de la construction de la Halle Volta.





EFFECTIF

Fort de 189 personnes en moyenne annuelle, l'effectif du personnel a progressé de 4 unités en moyenne par rapport à 2009. Cette hausse est liée au renforcement des prestations en urbain, à la formation et à l'octroi de temps de compensation supplémentaire aux conducteurs. Le taux de rotation du personnel a chuté de 10,3% à 5,8% s'alignant ainsi à la moyenne observée avant 2009. Treize conducteurs de bus et deux employés d'entretien ont été recrutés alors que onze retraites ou départs ont marqué l'exercice.

ABSENCES

Globalement, la moyenne des jours d'absence par personne pour les cas de maternité, de maladie et d'accident a reculé de 14,3 jours en 2009, année plombée par des cas lourds, à 8,5 jours en 2010.

RÉMUNÉRATION

Sur le plan salarial, une adaptation des salaires de 0.3% a été accordée en 2010 indépendamment des augmentations individuelles. En fin d'année, le Conseil d'administration a accepté le versement d'une prime unique correspondant au 50% de la prime multicritères obtenue en 2010 en signe de sa reconnaissance pour les bons résultats obtenus.

CONGÉS

Le 1er mai est considéré comme jour férié dans le canton de Neuchâtel dès 2010. Dès lors, le nombre de jours de repos minimum dû au personnel astreint à des tours de service par rotation progresse de 63 à 64 jours.

JUBILAIRES

La direction a eu le plaisir de fêter et remercier de leurs services et de leur fidélité 23 collaborateurs pour 20, 25, 35 et 40 ans de service ; elle a pris congé de 3 nouveaux retraités au cours de la même manifestation qui s'est déroulée au Château et Musée de Valangin pour la visite et à l'Auberge du Chasseur à Fenin pour le repas.

ASSURANCES SOCIALES

Au 01.07.2010, de nombreuses entreprises de transport et les TRN sont passés de la Caisse de pensions de l'ASCOOP à la Fondation collective Symova. Les entreprises membres de Symova se sont engagées formellement à financer pleinement leur caisse de prévoyance par leurs propres moyens.

En 2010, la Fondation collective Symova a enregistré une performance de 4,82% qui est supérieure à la moyenne. Ce très bon résultat des placements est notamment imputé à la part relativement faible en monnaies étrangères ainsi qu'à la part en immobilier élevée. En comparaison, l'indice du Crédit Suisse des Caisses de pensions s'élève à 3,01% en 2010. Le degré de couverture de la Caisse TRN s'élevait à 95,56% au 31.12.2009, puis à 97,10% au 30.06.2010 lors du passage de l'ASCOOP à Symova et, finalement, à 101,64% au 31.12.2010 grâce aux efforts d'assainissement consentis durant l'année.

La commission de prévoyance paritaire a choisi de passer du Module de Prévoyance vieillesse A3 à A7 qui représente une amélioration de la bonification de vieillesse de 1% dès l'âge de 25 ans. Une participation de 0,4% est prise en charge par les employés (10,4%) et 0,6% à charge de l'entreprise (15,6%).

Les primes de la SUVA ont été réduites pour la troisième année consécutive de 0,704% à 0,671% pour l'assurance contre les accidents professionnels et de 1,97% à 1,94% pour l'assurance contre les accidents non-professionnels.

FORMATION PROFESSIONNELLE UNE FORMATION DANS UN ENVIRONNEMENT MODERNE ET ACCUEILLANT

Pour relever le défi posé par la nouvelle Ordonnance fédérale réglant l'admission des chauffeurs (OACP), TRN a transformé et adapté les locaux du premier étage du dépôt de Cernier pour en faire une salle de cours moderne, accueillante et pratique, répondant aux normes fixées par l'ASA (Association Suisse du service des Automobiles). Les équipements comprennent un beamer, un écran de projection motorisé avec télécommande, un ampli muni de deux haut-parleurs et des stores extérieurs électriques. L'éclairage de la salle est adapté aux besoins de la formation et variable et sa capacité est de 18 personnes. L'inauguration s'est déroulée le 9 juin 2010.

Cinq programmes de cours sont prévus: OTR, LCR, Image de marque et qualité de service, Santé, Sécurité routière et cours de conduite Eco-Drive. Ces cours sont proposés par des formateurs agréés, Messieurs Alain Durant AFT, Eric Jaggi et

Jean-Daniel Quidort TRN. Ces personnes ont suivi la formation FSEA de formateur d'adulte et obtenu leur diplôme avec brio. Les cours sont destinés à toutes les entreprises ayant des collaborateurs possédant des permis de catégorie C et/ou D. L'infrastructure ultramoderne du dépôt de Cernier permet également de réaliser les exercices pratiques sur place.

Depuis l'obtention de l'agrément officiel en qualité de Centre de formation continue en septembre 2009, 468 attestations ont été délivrées dont 188 pour les conducteurs TRN, 193 pour les TN, 30 pour TRAVYS, 36 pour la Voirie de Neuchâtel et 21 pour des entreprises privées. En 2010, pas moins de 44 jours de cours ont été donnés.

MISE EN CIRCULATION D'UN NOUVEAU BUS AUTO-ÉCOLE

Parallèlement à la création d'une salle de cours performante, les TRN se sont dotés d'un nouveau bus école, Mercedes Citaro, numéro 300. L'ancien véhicule Volvo numéro 71, de 1988, ne correspondait plus par sa taille et sa technologie aux besoins de l'instruction. Le graphisme de l'ancien véhicule a été abandonné au profit des nouvelles couleurs TRN avec la mention "course d'instruction" et le "L" réglementaire à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Chaque nouveau conducteur TRN est soumis à une formation pratique dont le but est de bien maîtriser le véhicule et d'anticiper les obstacles. Le conducteur doit par exemple emprunter un parcours comprenant des giratoires et passer entre des cônes. Il doit également être à même de poser les chaînes, changer les roues et savoir comment agir en cas de panne.

Caractéristiques techniques des véhicules :

MERCÉDÈS CITARO N° 300, longueur 12 mètres, largeur 2,55 mètres, puissance 354 ch, poids à vide 12,19 tonnes

VOLVO N° 71, pédales de frein et d'accélération, compteur de vitesse et indicateurs de mise de clignoteurs, datant de 1988, longueur 11,47 mètres, largeur 2,50 mètres, puissance 208 ch, poids à vide 10,5 tonnes

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Aidé de notre conseiller en matière de sécurité, un audit approfondi du dépôt ferroviaire de Fleurier a été mené. A cette occasion, quelques points sensibles ont été relevés et rapidement éliminés en mettant au rebut du matériel arrivé en fin de vie d'une part et en dispensant l'information adéquate aux utilisateurs d'autre part. Sur le terrain, le chantier concernant la réfection du Pont-sur-le-Buttes a également été audité sans qu'aucune anomalie n'ait été signalée.

HORAIRES

Entré en vigueur le 13 décembre 2009 et s'étendant jusqu'au 11 décembre 2010, l'horaire 2009/2010 a subi quelques adaptations.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Contrôle aux portes le soir

Dès le changement d'horaire, le contrôle aux portes le soir (tous les clients passent par la porte avant auprès du conducteur) a été uniformisé à 20h00, du lundi au dimanche, sur tous les réseaux bus, sauf celui du Val-de-Travers où le contrôle est systématique.

Jour férié

Dès le 1er janvier 2010, le 1er mai compte comme jour férié dans le canton de Neuchâtel.

LIGNE FERROVIAIRE BUTTES - NEUCHÂTEL

Le nouvel horaire présente quelques modifications par rapport à la période précédente, soit:

- adaptation de la numérotation des trains (sens Buttes - Travers - Neuchâtel),
- mise à la cadence-horaire du tr. 4813 (anc. 4811),
- la marche du tr. 15 4821 (anc. 4819) est avancée de 2' au départ de Fleurier,
- mise à la cadence-horaire du tr. 4816 au départ de Neuchâtel,
- le tr. 4838 (NE dp 19h44) ne comprend plus qu'une seule période de circulation,
- la marche du tr. 15 24332 (train de service) est avancé de 2' au départ de Neuchâtel et de 13' depuis Travers (croisement avec 4843 à Fleurier),
- le tr. 4843 (anc. 4841) est retardé de 9' au départ de Buttes ; il ne comprend plus qu'une seule période de circulation.

LIGNE BUS COUVET - FLEURIER - LES VERRIÈRES - PONTARLIER

Le nouvel horaire présente certaines modifications par rapport à la période précédente en raison des correspondances à Fleurier avec les trains régionaux, soit:

Lundi-vendredi

- la course 26A est avancée de 3' au départ de Fleurier,
- la course 556 53A est retardée de 6' au départ de Pontarlier, elle dessert Les Bayards, village et à la demande St.-Sulpice NE,
- la course 54 M (Fleurier dp 20h24) ne comprend plus qu'une seule période de circulation.

Samedis, dimanches et fêtes générales

- la course 13 M est retardée de 4' au départ de Meudon,
- la course 26 M est avancée de 3' au départ de Fleurier,
- la course 54 M ne comprend plus qu'une seule période de circulation (Fleurier dp 20h24).

LIGNE FERROVIAIRE LES PONTS-DE-MARTEL - LA CHAUX-DE-FONDS

Seule la marche du tr. 15 302 est retardée de 1' au départ de La Chaux-de-Fonds afin d'assurer la correspondance du tr. 15 5050 en provenance de Bienne.

LIGNE FERROVIAIRE LES BRENETS - LE LOCLE

Quelques adaptations et adjonctions interviennent par rapport à la période précédente, soit:

- les marches des tr. 15 1 et 15 2 sont retardées de 3',
- la marche du tr. 3 est retardée de 1',
- le tr. 15 1004 est remplacé par le 15 4. Il est publié à l'indicateur officiel,
- le tr. 15 1029 est remplacé par le 15 29. Il est publié à l'indicateur officiel.

TRAINS SPÉCIAUX

Au cours de l'année, quelques 191 trains spéciaux VVT et de l'Association RVT-Historique ainsi que d'Eurovapor et de CFF-Historique ont été mis en marche pour les besoins du trafic touristique au Val-de-Travers (dont 28 uniquement lors du week-end des 25-26 septembre 2010 pour les 150 ans de la ligne Franco-Suisse). A l'occasion de la fête de l'UNI, un train tardif a également été mis en marche entre Neuchâtel et Fleurier durant la nuit du 12-13 mai 2010. Les trains spéciaux "Campagne Fair-Play" ont fait halte en gare de Fleurier du 13 au 15 septembre 2010 pour les élèves du Val-de-Travers. Dans le cadre de la Fête des Vendanges, 2 trains tardifs ont été mis en marche durant les nuits des 24-25 et 25-26 septembre 2010.

LIGNES DU VAL-DE-RUZ

L'offre a été reconduite en l'état avec une adaptation de minutes afin de maintenir les correspondances en gare des Hauts-Geneveys.

Les mesures de modération du trafic mises en place par les communes le long du parcours de la ligne G ralentissent la circulation et freinent la progression des bus. Les marges de temps pour assurer les correspondances en gare des Hauts-Geneveys sont devenues insuffisantes. Cette situation pénalise parfois la clientèle victime de ruptures de correspondance. Pour éviter ces problèmes, l'horaire de la ligne a été modifié depuis le changement du 12 décembre 2010.

Sur la ligne V, un changement de nom des arrêts, sur demande de la commune de Chézard-Saint-Martin, a été effectué. L'arrêt "Saint-Martin" est devenu "Rebatte" et l'arrêt "Centre", "Saint-Martin".



LIGNE INTERURBAINE LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

L'horaire a été reconduit en l'état.

La bonne fréquentation de cette ligne démontre que la capacité des véhicules est juste suffisante en fin de journée. Un nouvel arrêt "Verger" a été mis en place lors de la réfection du carrefour du même nom, permettant d'offrir plus de prestations de proximité pour la zone industrielle Est.

L'Association des commerçants des Entilles Centre n'avait pas souhaité prolonger l'accord sur la desserte des arrêts "Entilles" et, de ce fait, ceux-ci n'ont plus été desservis. Pour donner suite aux nombreuses remarques de notre clientèle, une négociation tripartite entre la Ville, l'Association des commerçants et les TRN a débouché sur un nouveau partenariat et la réintroduction des arrêts dès le 3 mai 2010, à la grande satisfaction des clients.

RÉSEAU URBAIN DE LA CHAUX-DE-FONDS

LIGNE 11: GARE - CERISIER

Les importants chantiers destinés à réduire le nombre de voies de circulation sur l'artère Sud de l'Avenue Léopold-Robert ont passablement perturbé l'Est du réseau et en particulier la ligne 11 qui ne dispose que de peu de réserve sur les temps de parcours. De nombreuses correspondances n'ont pu être assumées créant le mécontentement de la clientèle. Pour pallier à cette situation, un accord a été trouvé avec le Canton et la ville pour un renfort de l'offre avec la mise en circulation d'un bus supplémentaire aux heures de pointe du matin et du milieu de la journée à partir du 16 août.

LIGNE 5: CHARME DEVIENT TOURBILLON

Pour ne plus prêter à confusion dans le secteur de la haute rologerie en Ouest de la ville, la route nommée initialement Charme a été rebaptisée Tourbillon. Le nom de l'arrêt a également été changé en ce sens.



RÉSEAU URBAIN DU LOCLE

L'offre globale horaire a été reconduite en l'état avec, toutefois, une adaptation sur la ligne 1 du Verger à la suite de l'amélioration de la route du bas du Crêt-du-Locele et la construction du nouveau giratoire. L'arrêt Jambe-Ducommun a été réaménagé complètement et aligné sur la voie de circulation, évitant ainsi de quitter la voie de circulation.

TARIFS

Le 12 décembre, les tarifs nationaux ont subi une augmentation moyenne de 2,4% et ceux de la Communauté Tarifaire Intégrale Neuchâteloise (CTNE) de 2,9%.

TRAFIC

L'année 2010 est la première année où les TRN vendent exclusivement des titres de transport de la Communauté Tarifaire Intégrale introduite le 01.06.2010 sur le territoire neuchâtelois. Il en résulte une diminution des recettes de transport de 5,23% sur le trafic régional et de 2,69% sur le trafic urbain. Cette baisse provient partiellement du fait que les recettes internes et du service direct encaissées durant les 5 premiers mois de 2009, avant la CTNE, n'ont pas été compensées complètement par les recettes Onde Verte encaissées durant les mêmes mois de l'année 2010 avec la CTNE. En comparant les 7 derniers mois 2009 et 2010, nous constatons que nos recettes sont équivalentes. Mais, cette baisse est surtout liée à l'introduction, avec la CTNE, de commissions de vente sur les ventes de la CTNE. Elles s'élèvent en moyenne à près de 8% des ventes réalisées. Ces revenus sont comptabilisés dans les produits accessoires et non plus dans les produits de transport.

Par catégorie de titre de transport, les variations en quantité par rapport à l'année précédente sont les suivantes :

	Régional	Urbain
Individuels (billets)	- 13%	-14%
Abonnements (Onde Verte)	- 2%	+4%
Cartes multiconcours	+ 245%	-17%
Forfaitaires (Abo général, ½ tarif, 24h, ...)	+ 1%	+ 29%

Nous constatons qu'en trafic régional les cartes multiconcours sont en très forte progression en raison du prix attractif de 6 courses pour 5.

Sur les lignes urbaines, les cartes "24 heures" sont en forte augmentation, certainement au détriment du billet individuel. Le nombre total de voyageurs transportés progresse de 10'857'000 en 2009 à 10'979'000 en 2010, soit plus 1,1%. Mais il s'agit d'une calculation faite sur la base d'un coefficient appliqué sur le chiffre d'affaires des différents titres de transport. L'exploitation des données des comptages automatiques des voyageurs interviendra dès 2013, lorsque les outils informatiques de traitement des données développés par les services cantonaux compétents avec la collaboration des entreprises de transport seront opérationnels.





VOS SORTIES PRIVEES AVEC LES TRN

Un déplacement professionnel
et confortable pour tous.

[PLUS D'INFO SUR WWW.TRN.CH](http://WWW.TRN.CH)



transports régionaux
neuchâtelois



INES, 30 ANS
A RESERVE UN BUS TRN
POUR UNE SORTIE
ENTRE AMIS

CAMPAGNE PUBLICITAIRE

CAMPAGNE ENTREPRISE (B2B)

Vous désirez effectuer une sortie d'entreprise, d'association ou de contemporains : les TRN vous offrent la possibilité de vous véhiculer dans tout le canton. Afin de faire connaître cette prestation au public, les TRN ont lancé une campagne d'information durant les mois d'octobre et novembre 2010. Cette campagne s'adresse également aux entreprises désireuses de palier à leurs problèmes de mobilité en mettant en place des bus TRN pour acheminer leur personnel.

La campagne a eu lieu sous forme d'affichage SGA à La Chaux-de-Fonds, au Val-de-Ruz et à Neuchâtel, du 25 octobre au 7 novembre 2010 et d'un courrier envoyé à plus de 600 entreprises et associations du canton.

LES TRN SUR CANAL ALPHA

Pour la troisième année consécutive, les TRN ont assuré une présence publicitaire sur Canal Alpha via leurs spots sur la voiture-salon et l'entreprise.

SITE INTERNET DES TRN

Fin décembre 2010, les TRN ont lancé leur première "newsletter", courriel qui informe l'internaute sur l'actualité de l'entreprise, sur les nouveautés ou sur un sujet particulier. Elle est envoyée deux à trois fois par année aux abonnés.

CONFÉRENCES DE PRESSE

REMISE EN FONCTION DES ARRÊTS INTERURBAINS "ENTILLES"

Vendredi 30 avril s'est déroulé le point presse signalant la remise en fonction des arrêts interurbains des "Entilles". Monsieur Estenso, responsable "Event" aux Entilles Centre, Monsieur von Kaenel, directeur TRN et Monsieur Kurth, Président du Conseil

communal de La Chaux-de-Fonds, ont exprimé leur satisfaction à la finalisation d'un accord aboutissant à la desserte des arrêts.

NOUVELLES LIVRÉES ET NOUVEAUX BUS

Les Transports publics du Littoral Neuchâtelois (TN) et les Transports Régionaux Neuchâtelois (TRN) ont présenté jeudi 12 août à Neuchâtel leurs nouveaux véhicules aux couleurs communes, signe du processus de fusion en cours. Ornés des couleurs verte et blanche, ces véhicules gardent cependant les logos respectifs des compagnies.

COURSES SPÉCIALES

FÊTE DE L'UNI ET FESTI'NEUCH

Les courses spéciales pour ces deux manifestations en direction du Val-de-Ruz ont été reconduites durant les mois de mai et juin.

LES PROMOS DU LOCLE

Grâce au succès remporté lors des précédentes éditions, les TRN ont reconduit les courses spéciales pour Le Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et de Morteau (aller/retour).

Cette année encore, le succès était au rendez-vous. Ce sont plus de 12'900 personnes qui ont été transportées durant les deux jours dans la joie et la bonne humeur.

LA PLAGES DES SIX POMPES

Les courses des années précédentes ont été reconduites avec une extension sur Le Locle durant la première semaine d'août.

FÊTE DES VENDANGES

En raison du temps maussade, la fréquentation des "fêtards" dans les bus du Val-de-Ruz a été moins élevée que les années précédentes. La vente de badges a également connu moins de succès. 982 badges ont été vendus cette année, soit 100 badges de moins que l'année dernière. Le montant de la vente des badges s'élève à CHF 8'670.-.

Aucun billet spécial "train" n'a été émis, cette année, par les CFF pour la Fête des Vendanges. La fréquentation dans les trains du Val-de-Travers a également diminué. 286 personnes ont été transportées durant la nuit du vendredi au samedi contre 321 en 2009 et 427 durant la nuit du samedi au dimanche contre 475 en 2009.

SOIRÉE "VINTAGE" RTN

Des courses spéciales aller et retour au départ de Neuchâtel, à destination de La Chaux-de-Fonds (Polyexpo) en passant par Boudevilliers et du Locle à La Chaux-de-Fonds ont été mises en place à l'occasion de la soirée "Vintage" du 09 janvier 2010. Les utilisateurs des transports publics ont eu le choix entre quatre horaires "aller" et trois horaires "retour". Les TRN ont également permis aux "vintageurs" de se procurer les billets dans la plupart des points de vente TRN. Le prix de la course a été fixé à CHF 5.- et 677 billets ont été vendus.

ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN

ÊTRE ET RESTER MOBILE

Le 23 novembre 2010, les TRN ont pris part au cours "Être et rester Mobile" qui s'est déroulé à Neuchâtel. Ces cours sont organisés par le bureau pour la Mobilité à Berne, en partenariat avec les entreprises de transports du canton et Pro Senectute. Ces cours s'adressent à tous ceux qui échouent devant les

automates à billets, qui ont des difficultés à s'orienter dans les gares, qui rencontrent des problèmes d'accessibilité aux bus et aux trains et qui ne sont pas au clair sur le type de titres de transports à acheter.

UN COURS POUR UNE COURSE

Comme chaque année, les élèves des écoles primaires du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont pu suivre le cours de l'ABe-CeDaiRE au mois de février et visiter notre dépôt de La Chaux-de-Fonds au mois de juillet pour la révision de celui-ci.

VISITE DE NOS INFRASTRUCTURES

A la demande des entreprises ou sur proposition des TRN, des visites de nos infrastructures ont été organisées durant l'année.

PARRAINAGE

SOUTENEZ LE HCC EN PRENANT LES TRANSPORTS PUBLICS

Cette année encore, les spectateurs du HCC ont pu se rendre gratuitement à la patinoire des Mélèzes en bus, grâce aux TRN et à leur billet d'entrée de match. Les TRN offrent la gratuité sur leur réseau urbain de La Chaux-de-Fonds, une heure avant et une heure après les matchs, à tous les spectateurs, sur présentation de leur billet d'entrée du jour, de leur abonnement ou toute autre carte de légitimation du HCC valable.

ACTIONS "CHOCOLATS" RÉITÉRÉES

Dans le but de remercier notre clientèle pour sa fidélité, des petits chocolats ont été distribués dans nos points de vente le 14 février et le 24 décembre.



FINANCES

Il est toujours agréable de terminer un exercice comptable de manière positive. En effet, nous bouclons l'année 2010 avec un résultat final légèrement supérieur au demi-million. C'est la première fois que nous réalisons une pareille performance d'autant plus que des efforts significatifs ont été réalisés pour assainir totalement notre caisse de prévoyance.

Plusieurs facteurs se sont conjugués pour obtenir un pareil succès, en particulier une progression de 2,9% des produits qui s'avère supérieure à l'augmentation des charges qui n'atteint que 1,5% malgré un accroissement conséquent des prestations fournies sur nos lignes. Celles-ci ont d'ailleurs nécessité l'engagement de 4 nouveaux collaborateurs. Ce sont particulièrement les frais de choses qui diminuent en passant de 8,227 millions à 8,113, dus pour l'essentiel aux frais d'entretien. Il faut préciser que cela ne met nullement en danger la sécurité car il s'agit d'une mise en application de principes de rationalisation et d'une meilleure négociation des prix avec nos fournisseurs.

Nos produits de transport régressent de 3,8% du fait de la pleine action de la nouvelle communauté tarifaire cantonale. Cette diminution est plus que compensée par les commissions de vente comptabilisées sous la rubrique des produits accessoires. Ces derniers réussissent une remarquable percée, non seulement par l'impact de ces commissions, mais également grâce à diverses prestations que nous fournissons à des tiers. Parmi ces prestations, citons le Centre de formation pour les chauffeurs créé en 2009, qui a atteint sa vitesse de croisière en 2010, et qui possède encore de belles perspectives de croissance futures.

Les indemnités versées par les pouvoirs publics sont conformes aux offres de prestations négociées et leur progression correspond à l'augmentation des prestations.

Notre bilan a accentué son efficience puisque nous améliorons de 1,048 million le différentiel entre le fonds de roulement et les engagements à court terme. L'écart positif atteint maintenant 3,228 millions. De même, nos fonds propres progressent de 0,935 million après intégration du résultat 2010 dans les réserves. La situation est donc saine, d'autant plus que nous avons réussi à atteindre, après de nombreuses années d'intense effort, un taux de couverture supérieur à 100% pour notre caisse de prévoyance.

TRN SA est une entreprise très soucieuse de ses finances. Une planification à long terme, basée sur des hypothèses réalistes et fréquemment réactualisées nous permet de gérer au mieux nos charges et nos investissements en parfaite adéquation avec nos ressources. Ceci est très important pour gérer correctement le patrimoine de nos actionnaires, le faire évoluer et lui assurer une pérennité. Cette manière de procéder est également fondamentale pour assurer des prestations de qualité à même de satisfaire notre clientèle. Les incertitudes de l'avenir constituent un véritable stimulant, et malgré vents et marées, le cap est tenu.

Le cap continuera d'être tenu.

FUSION TRN - TN

Depuis 2007, un comité de pilotage présidé aujourd'hui par le Conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), composé de représentants politiques, dont les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, de la direction et des présidents des entreprises de transports TN et TRN, du chef du Service des transports et accompagné par un mandataire externe (TCFG à Genève), travaille sur une proposition de fusion de ces entreprises.

En 2010, les Conseils d'administration des deux entreprises de transport ont accepté le principe de fusion ainsi que l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires pour les TRN.

TRANSFERT DE LA DIRECTION STRATÉGIQUE

Les directions des TN et TRN ont signé la convention pour le transfert de la direction stratégique. Ce comité stratégique est constitué par deux représentants des deux compagnies actuelles, soit M. Laurent Lavanchy, président de TN, M. Pierre Duerrenberger, président de TRN, M. Jean-Michel Germanier, directeur de TN, et M. Jean-Michel von Kaenel, directeur de TRN, ainsi que par un président indépendant, M. Hans-Jürg Spillmann.

La mission principale du comité stratégique est de coordonner et de mettre en œuvre cette fusion pour le 1er janvier 2012. Il doit aussi évaluer les membres à désigner pour le futur Conseil d'administration de l'entité fusionnées, ainsi que la direction opérationnelle. En outre, vu l'importance que prendra la nouvelle entité, un poste de directeur général sera mis au concours.

SIGNATURE D'UN PACTE DES ACTIONNAIRES

Le pas suivant réside dans la signature par les actionnaires principaux d'un pacte qui répond aux questions en suspens jusqu'à la fusion des entreprises. Ce pacte prévoit un ajustement, réparti dans le temps jusqu'en 2017, au niveau des droits de vote et de l'actionnariat, afin de permettre une représentativité "équitable" des différentes régions et catégories d'actionnaires. Relevons que les Communes de la COMUL se sont solidairement engagées dans ce processus qui vise à créer une entreprise de transports d'envergure cantonale.

Le pacte d'actionnaire prévoit également que le siège principal de la société de transports fusionnée sera établi à La Chaux-de-Fonds dans les locaux des ex-TRN. Les signataires s'engagent à ce que la future société de transport fusionnée reprenne les collaborateurs actuels des TN et TRN et ne procède à aucun licenciement lié à la fusion.

Les travaux en vue de la fusion avancent selon le calendrier prévu. Si le principe de la fusion est accepté lors des assemblées générales des deux entreprises de transports TN et TRN en avril 2012, la fusion sera alors effective, de manière rétroactive, au 1er janvier 2012.



COMPTE DE FONCTIONNEMENT

EN CHF	2010	2009
CHARGES		
CHARGES POUR LE PERSONNEL	19'730'278	19'383'997
Traitement et salaires	14'748'838	14'400'581
Charges sociales	4'981'440	4'983'416
FRAIS DE CHOSES	8'112'822	8'226'662
Dépenses générales	1'566'689	1'537'545
Publicité et marketing	143'021	143'274
Assurances et dédommagements	363'824	381'967
Prestations de services par des tiers	1'586'299	1'543'738
Fermages et loyers	158'484	137'046
Energie et matières de consommation	2'141'185	2'155'690
Entretien des installations et des véhicules	2'153'320	2'327'402
FRAIS NON ACTIVABLES	221'442	132'092
AMORTISSEMENTS	8'728'159	8'562'505
FRAIS DE CAPITAUX	128'751	74'542
TOTAL DES CHARGES	36'921'452	36'379'798
PRODUITS		
PRODUITS DE TRANSPORT	9'422'962	9'797'192
INDEMNITÉS POUVOIRS PUBLICS	24'720'899	23'722'160
Indemnité pour l'infrastructure	3'017'100	2'846'800
Indemnité pour le trafic	21'703'799	20'875'360
PRODUITS ACCESSOIRES	4'511'417	4'035'911
Prestations de services à des tiers	3'046'373	2'454'595
Fermages et loyers	1'016'917	1'010'813
Propres prestations ou pour des tiers	110'809	62'989
Produits du fonds de roulement	24'400	89'788
Contributions et subsides de tiers	81'242	100'000
Autres produits	231'676	317'726
TOTAL DES PRODUITS	38'655'278	37'555'263
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1'733'826	1'175'465
Charges extraordinaires	2'821'300	2'645'309
Produits extraordinaires	1'599'850	1'791'830
RÉSULTAT DE L'ENTREPRISE	512'376	321'986
SOIT, PAR LIGNES (OU ACTIVITÉS) BÉNÉFICIAIRES :	512'376	321'986
- Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises	52'285	21'857
- Chemin de fer du Val-de-Travers	100'185	69'804
- Autobus du Val-de-Travers	46'339	14'896
- Autobus du Val-de-Ruz (lignes V, G et S)	48'226	28'397
- Interurbain La Chaux-de-Fonds - Le Locle	17'914	11'456
- Urbain La Chaux-de-Fonds	201'198	103'724
- Urbain Le Locle	34'219	24'323
- Centre de formation	5'103	13'678
- Immeubles locatifs	6'907	33'851

BILAN

EN CHF	2010	2009
ACTIFS		
IMMOBILISATIONS	71'772'170	70'652'516
Valeur comptable des immobilisations	70'578'381	69'953'982
Compte des immobilisations	183'762'602	181'724'736
Compte des amortissements (voir remarque en bas de page)	-113'184'221	-111'770'754
Objets inachevés	1'193'787	698'532
Participations	2	2
FONDS DE ROULEMENT	10'003'672	9'113'760
Approvisionnements en magasin	1'004'606	1'007'422
Actif transitoire	225'804	20'632
Débiteurs	2'154'657	3'349'058
Valeur en portefeuille et prêts	1'097'926	1'101'074
Espèces, avoir CCP et banques	5'320'552	3'635'574
TOTAL DES ACTIFS	81'575'715	79'766'276
PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES	16'046'197	15'111'123
Capital social	9'328'030	9'328'030
Réserve pour pertes ultérieures (selon art. 64 LCF)	2'486'064	1'985'697
Autres réserves	4'232'103	3'797'396
CAPITAL ÉTRANGER	65'729'645	64'655'153
ENGAGEMENTS À MOYEN ET LONG TERME	11'589'380	10'970'680
Provisions	3'062'380	2'193'680
Dettes financières	8'527'000	8'777'000
ENGAGEMENTS À COURT TERME	6'575'237	6'932'225
Autres postes du passif	1'967'353	1'047'393
Créanciers	4'607'884	5'884'832
CONTRIBUTION D'INVESTISSEMENT DES POUVOIRS PUBLICS	47'364'901	46'752'248
Confédération	16'068'560	16'666'056
Canton de Neuchâtel	31'296'341	30'086'192
TOTAL DES PASSIFS	81'575'715	79'766'276
Remarque: les amortissements ci-dessus comprennent des sur-amortissements qui se décomposent de la manière suivante:		
Infrastructure	209'055	133'940
Trafic régional	2'034'319	2'063'804
Trafic urbain	480'307	1'078'132
= Total des sur-amortissements	2'723'681	3'275'876



ANNEXE AUX COMPTES - SELON ART. 663B DU C.O.

EN CHF	2010	2009
VALEUR D'ASSURANCE CASCO DES VÉHICULES FERROVIAIRES	54'050'000	54'050'000
VALEURS D'ASSURANCE-INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Choses	13'000'000	13'000'000
Véhicules ferroviaires	46'600'000	48'400'000
Véhicules routiers	22'965'000	20'205'000
Immeubles	53'611'866	53'743'396
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle : SYMOVA	230'110	0

Le taux de couverture de la caisse de prévoyance TRN SA auprès de Symova (ex. ASCOOP) est, au 31 décembre 2010, de 101,64% (y compris la réserve de contribution avec renonciation à utilisation) pour un taux technique de 3,5%. Il n'y a donc plus de défaut de couverture au 31.12.2010.

TRN SA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée durant l'année 2008 par la Direction de la société. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la société est exposée et leurs impacts sur les états financiers. Le Conseil d'administration du 22 avril 2010 a confirmé que cette analyse restait valable et pertinente pour les comptes annuels 2010.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Les mandats des membres du Conseil d'administration de MM. Pierre Duerrenberger, René Calame, Cédric Dupraz, Laurent Kurth et Philippe Lechaire, représentant les districts du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que celui de M. Jean-Maurice Calame, arrivent à échéance. Ils sont renouvelables pour quatre ans.

Le mandat de l'Organe de révision, la FIDUCIAIRE LEITENBERG & ASSOCIES SA, arrive à échéance. Il est renouvelable pour une année.

RÉSOLUTIONS

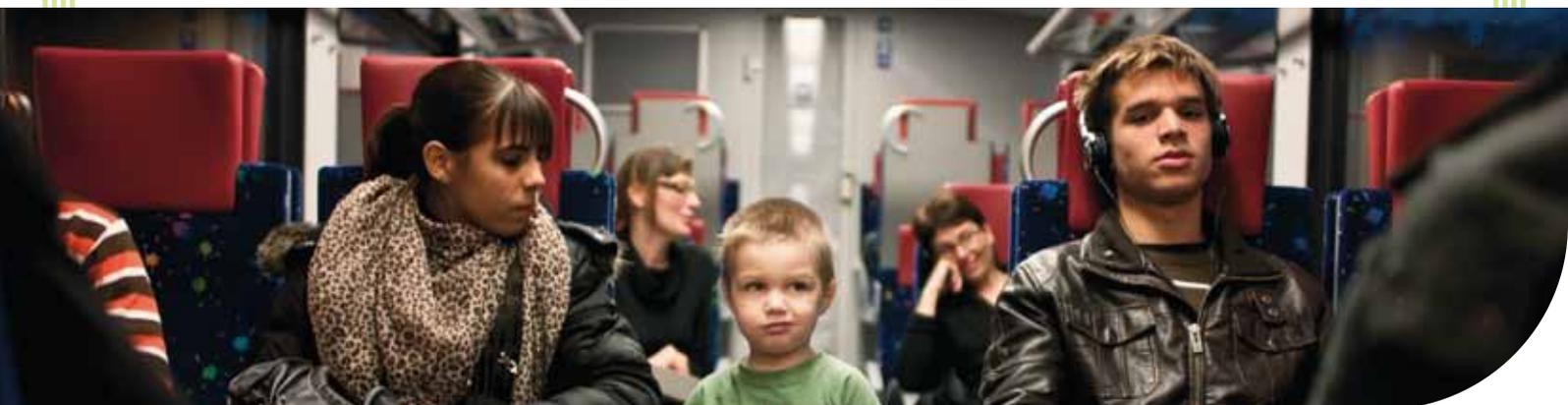
Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des quatre résolutions suivantes :

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2010.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
3. Elle approuve les augmentations de réserves de CHF 200'000.- pour les véhicules, de CHF 40'000.- pour les dommages aux véhicules et de CHF 180'000.- pour palier au risque d'augmentation de l'énergie.
4. L'excédent des produits du compte de résultat, qui s'élève à CHF 512'376.34, est attribué pour CHF 23'687.- aux réserves pour pertes ultérieures de l'infrastructure conformément à l'article 67 LCdF, pour CHF 241'262.34 aux réserves pour pertes ultérieures du trafic régional selon l'article 36 LTV, pour CHF 235'417.- aux réserves pour pertes ultérieures des lignes urbaines, et pour CHF 12'010.- aux autres réserves qui correspondent aux activités libres.

La Chaux-de-Fonds, le 1er avril 2011.
TRN SA

Le Président,
Pierre Duerrenberger

Le Directeur,
Jean-Michel von Kaenel



RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE TRN SA, LA CHAUX-DE-FONDS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRN SA, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 de TRN SA sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que les comptes de l'exercice 2010 ont été approuvés sans réserve, le 15 avril 2011, par l'Office fédéral des transports conformément à l'art. 70 al. 2 de la loi fédérale du 20 décembre 1957 sur les chemins de fer et l'art. 4 de l'ordonnance DFTCE du 18 décembre 1995 concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires.

La Chaux-de-Fonds, le 20 avril 2011

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA



Jacques Leitenberg
Expert-réviseur agréé
(Responsable du mandat)



Jacques Rais
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)



Design graphique
Inox.com

Photographies
GuillaumePerret.com

Remerciements
GiantStudio.ch



**transports régionaux
neuchâtelois**

TRN SA

3, Allée des Défricheurs
Case postale 1429
CH-2301 La Chaux-de-Fonds

T: +41 (0) 32 924 24 24
F: +41 (0) 32 924 24 09

info@trn.ch
www.trn.ch

